



Renouvellement par tiers du CA
CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Capelle les Boulogne, le vendredi 29 mai 2015

L'association est dirigée par un Conseil d'administration. Le nombre de membres est limité à vingt personnes. Le Conseil étant renouvelable chaque année par Tiers. Le Tiers sortant est désigné par tirage au sort les deux premières années. Les membres sortants sont rééligibles.

	Élu(e)s pour 3 ans lors de l' AG 2013	Élu(e)s pour 3 ans lors de l'AG 2014	Élu(e)s pour 3 ans lors de l'AG 2015
	Premier tiers sortant	Deuxième tiers sortant	Troisième tiers sortant
	Réélection AG 2016	Réélection AG 2017	Réélection AG 2018
1	LÉCAILLE Louis	à pourvoir	SANTUNE Daniel
2	à pourvoir	SAGOT Marie-Claire	YDÉE Kévin
3	LANNOY Yvette	DEMILLY Bernard	TINCHON Roger
4	VAESKEN Dominique	LÉCAILLE Annie	à pourvoir
5	PARKE Christopher	LANNOY Yves	FACHON Édith
6	à pourvoir	à pourvoir	BUTELLE Caryl
7	à pourvoir	X	PUIDÈZE Xavier

Le Président du FCC,
Roger TINCHON